

Zitiervorschlag: Jean-François de Bastide (Hrsg.): "Discours XV.", in: *Le Nouveau Spectateur (Bastide)*, Vol.5\016 (1759), S. 420-429, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Fischer-Pernkopf, Michaela (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.2142

Discours XV.

J'AI promis de dire toujours ce qui arriveroit, quand j'en serois instruit, & je tiendrai parole, autant du moins que le bon ordre, la décence & l'humanité me le permettront. Je n'épargnerai ni mes ennemis, ni mes amis, ni moi-même. Je puis avoir des torts, des erreurs, des passions : quand un avis honnête ne suffira pas pour m'éclairer sur leur mauvais effet, je consulterai le public, il me jugera ; & je me sens assez de respect pour ses décisions, assez d'amour pour le bien, assez de docilité, assez de probité, pour croire que je me corrigerai, après qu'un jugement unanime m'y aura condamné. Après cet aveu, qui est sincere, qui aura un jour toutes ses preuves, & que je consens qu'on regarde désormais comme on engagement, je crois être en droit d'exiger de ceux que je n'aurai pu éclairer par mes avis, & que je traduirai au même tribunal, qu'ils ne s'offensent point de la force de violence que je paroîtraî leur faire par-là ; surtout si j'expose clairement & fidelement le fait ; si après avoir prévenu mon adversaire de ma résolution, il m'a laissé la liberté de la suivre & enfin s'il peut résulter un bien du jugement que je me croirai obligé de solliciter contre lui.

Je vais commencer à mettre le public dans ses fonctions, & pour remplir mes engagements à tous égards, c'est par moi-même qu'il commencera à jouir des droits que je viens, de lui donner.

J'étois hier chez un Libraire connu à côté de la Comédie François. M. l'Abbé de *** y arriva un moment après moi ; nous eûmes ensemble une conversation, d'abord assez indifférente ; ensuite la matiere en devint plus sérieuse ; nos esprits s'échauffèrent, & nous finîmes par avoir une dispute. Je vais en rapporter le sujet : il y avoit des témoins ; ils diront si je fais violence à la vérité, dans mon exposition.

Nous parlions des crimes qu'on juge légèrement dans le monde, & auxquels on ne donne conséquemment pas le nom qu'ils méritent. Je condamnois cette indulgence ; je l'imputois à l'intérêt personnel, au besoin que les hommes, juges toujours éclairés de leurs propres fautes, sentent qu'ils ont, de l'indulgence générale ; & je disois que quoique répandue partout, je la croyois incapable de corrompre le jugement de l'honnête-homme. Je ne me souviens plus de ce que M. l'Abbé répondit.

Nous continuâmes à converser. J'expliquai ce que j'entendois par *crimes*. On sent que je ne voulois pas parler de ceux sur lesquels les loix humaines ou nationales prononcent, & qui conduisent à l'échafaut. Je ne parlois en effet que des mauvais procédés, des trahisons, des noirceurs. Pour rendre mes idées plus claires, je proposai des exemples, & je me servis de cette supposition, car voilà le sujet de notre querelle. Un homme, dis-je, a avancé contre un autre un fait dont il est certain & a rendu son accusation publique. L'accusé, cherchant à confondre son adversaire, fait imprimée une fausseté, un mensonge insigne, qui dément le fait avancé, & il le publie également. Ce mensonge paroît avoir les couleurs de la vérité, tout le monde y doit être trompé, & ceux qui le seront, ne pourront s'empêcher de regarder comme un imposteur, comme un ennemi lâche, le premier accusateur qu'ils croiront dès lors avoir menti impudemment. Ce procédé, cette imposture, ne méritent-ils pas le nom de chose atroce ! C'est le nom que je leur donnai, & ce nom fut le sujet d'une dispute très-vive. M. l'Abbé m'accusa de raisonner fort mal, de n'être pas Logicien, de m'enivrer des idées d'une probité fantastique. Il voulut me persuader que ce *crime* que je ne pouvois envisager sans horreur, n'étoit qu'une action toute ordinaire, n'attaquoit nullement la probité, & n'étoit pas plus une *chose atroce*, que ne le seroit d'imprimer qu'on a soupé hier au marais, si cela n'étoit pas vrai.

Il parloit sérieusement, je vis qu'il disoit ce qu'il pensoit, & je fus confondu ; je n'avois de ma vie entendu rien d'aussi étrange, d'aussi contraire aux regles de la dialectique qu'il m'accusoit de ne point sçavoir. Je répondis beaucoup de choses, & elles ne servirent qu'à me confirmer l'intime conviction où étoit M. l'Abbé de l'excellence de sa logique.

Comme je n'ai, ni une poitrine, ni un estomac, & qu'il a précisément l'un & l'autre ; je lui dis nous pensons différemment, *n'en parlons plus*. Il trouva cette façon de m'exprimer très-incivile, & cela fit encore le sujet d'une vive dispute. J'eus la politesse de répondre sérieusement à ce reproche, je pouvois lui dire qu'il me paroissoit étonnant qu'un homme qui avoit autant d'indulgence pour les mauvaises actions, en eût aussi peu pour les actions innocentes mais je ne le fis pas ; c'eût été une personnalité, & je ne m'en permis jamais aucune devant des témoins ; je le combattis par des raisons & elles furent perdues pour lui comme pour moi.

Voilà l'état de la question. Je sçais que j'ai raison dans le premier chef, que je n'ai pas tort dans le second, & j'ose le dire. Je sçais même que le public trouvera cette cause indigne de la gravité de son jugement, parce qu'elle ne mérite pas d'être jugée, tant elle est simple ; mais M. l'Abbé de *** est un homme d'esprit, un homme de lettres ; il vit dans le monde, il décide volontiers ; on l'écoute, & souvent on le croit. Le public qui sentira aujourd'hui que ses jugemens ne doivent pas être toujours crus, concevra qu'il est nécessaire de lui apprendre qu'il peut le tromper quelquefois.

Il sçait la démarche que je fais, il y a consenti volontiers, espérant triompher ; ainsi je l'accuse sans le trahir, après l'avoir combattu sans l'offenser. Je prie les personnes qui me feront l'honneur de m'écrire à ce sujet, de signer leur lettre, & de me permettre de la faire imprimer. Je n'en recevrai aucune qui ne soit signée. Je ne veux pas que M. l'Abbé puisse me soupçonner d'avoir forgé moi-même mes armes contre lui. Ces lettres doivent être adressées à Madame Bordelet, Libraire rue Saint-Jacques, près le Collège des Jésuites.

Saint-Quentin, ce 20 Juin 1759.

Vous m'invitez si obligeamment, Monsieur, à faire nombre parmi vos Lecteurs, que je me reprocherois d'hésiter à y consentir & à vous en remercier. Je suis très-persuadé, Monsieur, que je trouverai des traits agréables & faillans dans votre Spectateur. Les premiers éloges de M. Freron ont pû être donnés aux liaisons de l'amitié, ou aux sentimens de la considération¹ ; mais les seconds sont sans doute, l'effet incontestable du mérite de vos productions. Il n'est point au rang de ceux dont Cicéron disoit

Ore pleniore laudare.

& je vous crois volontiers d'après lui, Monsieur, très-digne de succéder aux Addison & aux Steeles. Je desire beaucoup que comme eux, vous parcouriez la carrière la plus longue & la plus brillante.

Je suis fort aise que vous ayez fait imprimer le trait que je vous ai cité. Il est propre à nous guérir d'un préjugé très-commun ; c'est celui de regarder comme enthousiastes, ceux qui croient aux grands effets de la musique. Il semble qu'on seroit humilié de convenir qu'ils ne s'operent que sur les têtes bien organisées, & c'est presque un ridicule que l'extrême sensibilité. On cache ses pleurs à la tragédie comme un crime. Je n'osois dire tout haut à Paris, que j'avois pleuré six jours de suite au *Stabat* de Pergolese. On craint de paroître céder aux tendres impulsions de la nature, tandis qu'on ne rougit point de s'abandonner avec éclat aux fureurs que souvent elle inspire. On ne parle que d'humanité, & on n'oseroit paroître humain ni sensible. Frondez ces contradictions, Monsieur, avec force & véhémence, c'est le plus beau rôle d'un Spectateur éclairé.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

D. Cottin

¹ Je n'avois pas vû M. Freron depuis deux ans, lorsqu'il a parlé de mon Ouvrage dans le mois de Janvier passé.